



ANNÉES DE RÉALISATION
2024/2032

FICHE ACTION N°20

CRÉER DES LIENS ENTRE LE MONDE DE L'ENTREPRISE ET LES JEUNES DU TERRITOIRE

ORIENTATION 4

LA DIVERSITÉ ET LA SOLIDARITÉ COMME CIMENT

OBJECTIF 4

LES HABITANTS ET EN PARTICULIER LES JEUNES SERONT IMPLIQUÉS SUR DES ACTIONS ENGAGEANTES ET INNOVANTES

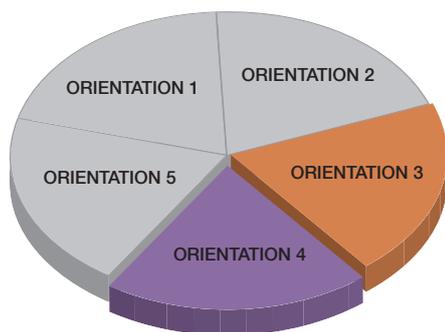
Le constat :

- méconnaissance des entreprises et métiers du territoire par les jeunes
- difficultés croissantes de recrutement pour les entreprises, tous secteurs métiers confondus
- évolution du rapport au travail

ARCHE Agglo souhaite renforcer son action publique, dans le cadre de ses politiques jeunesse et emploi, **en axant son intervention sur le lien entre habitants et tissu économique local, et emplois de proximité (le dernier km).**

En s'appuyant :

- sur une analyse de l'existant concernant les dispositifs d'emploi, d'orientation et de formations des jeune (compétences Etat et Région)
- sur un réseau de partenaires, éducatif, associatif, médico-social et d'entreprises



DÉPENSES

Fonctionnement annuel : 67 K€ pour l'ensemble de la feuille de route territoriale

ARCHE Agglo a impulsé en 2022 une première action phare, le Forum des métiers et des formations ARCHE Agglo, avec le soutien de l'Agence Auvergne Rhône-Alpes Orientation. Pour compléter ce temps fort, et agir à différents niveaux d'intervention et sur une temporalité élargie, il est proposé la mise en œuvre d'un plan d'actions global pour accompagner les 12-25 ans et leurs familles, aux côtés des établissements scolaires, des structures d'accompagnement de jeunes et des employeurs.

Les objectifs généraux :

- Créer du lien entre les 12-25 ans et les entreprises ou structures médico-sociales
- Faciliter la rencontre avec les métiers et secteurs qui recrutent sur le territoire
- Préparer les jeunes au monde professionnel

LES GRANDES ÉTAPES DU PLAN D' ACTIONS

- Repérage et identification des besoins dans le cadre d'enquêtes et rencontres des professionnels, partenaires et du public cible
- Identification des dispositifs et actions existants, favoriser soit leur déploiement en proximité ou venir impulser de nouvelles actions pour les renforcer et les compléter
- Création et animation d'un comité de pilotage territorial coordonné par ARCHE Agglo regroupant : les établissements scolaires, les acteurs publics Etat, Région et Département 26/07, les Centre d'Information et d'Orientation, les Centres de formation, les représentants des organismes professionnels et des entreprises, les associations oeuvrant en faveur de la jeunesse
- Mise en place d'actions adaptées et innovantes en direction des jeunes, de leurs familles et/ou des entreprises

Exemples : Création de vidéos métiers (découverte des métiers du territoire) par des jeunes pour des jeunes, création et animation d'un parcours découverte d'entreprises, Interventions et ateliers dans les établissements scolaires.



LA CIBLE

- Les jeunes du territoire, les établissements scolaires, les familles ainsi que les entreprises

LES RÉSULTATS ATTENDUS

- Une meilleure connaissance des métiers et des entreprises de proximité par les jeunes et une meilleure identification par les familles des ressources à leur disposition
- Une dynamique territoriale partagée et coordonnée autour de ces enjeux
- Une valorisation des filières de formation du territoire et des filières métiers en tension

PILOTES

- Direction des Solidarités Service jeunesse et Direction de l'Economie emploi une mission de coordination auprès des partenaires institutionnels et acteurs du territoire

PARTENAIRES ASSOCIÉS

- Etablissements scolaires, Service public de l'emploi, Région Formation Orientation, Représentants des entreprises, Organismes professionnels, Centre d'information et d'orientation, Associations Jeunesse
- Agence Auvergne Rhône-Alpes Orientation, Conseils Départementaux 26/07, Cafs, Mutualité Sociale Agricole Ardèche Drôme Loire

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'actions menées et nombre de jeunes et familles touchés